

Les femmes et le C.I.C.R.

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **33 (1945)**

Heft 677

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Qui oserait dire que la fonction maternelle n'est pas au premier chef une de celles qui devraient donner droit de participer à la souveraineté!

C. BOUGLÉ.

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS</p> <p>SUISSE 1 an Fr. 6.— 6 mois . . . 3.50</p> <p>ETRANGER . . . 8.— Le numéro . . . 0.25</p> <p>Les abonnements partent de n'importe quelle date</p>	<p>ANNONCES 11 cent, le mm.</p> <p>Largeur de la colonne : 70 mm.</p> <p>Réductions p. annonces répétées</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

A NOS ABONNÉS

Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés dont l'abonnement a été échu au 31 décembre qu'ils peuvent en régler le montant pour 1945 (6 frs) dans tous les bureaux de poste par un versement à notre compte de chèques postaux I. 943.

Autour du vote des femmes en France

Les renseignements sur l'empressement apporté par les électrices de demain à s'inscrire pour les élections de février nous parviennent passablement contradictoires — faute de nouvelles directes précises de toutes nos amies suffragistes: c'est ainsi que, tandis que le journal *La Savoie* annonce que seulement le 30 % des électrices se sont inscrites pour l'ensemble du territoire national, une autre dépêche calcule que, pour le département de la Seine, la proportion des inscrits est de deux tiers de femmes pour un tiers d'hommes, cette proportion étant même plus forte pour certains arrondissements (dans le XX^{me}, 37 femmes pour 8 hommes un jour; dans le XIV^e 70 femmes sur 116 inscrits). Et d'après un récent communiqué à la Radio, le 90 % de la population féminine majeure aurait demandé son inscription!

Enfin, du Tarn, notre amie M^{lle} Puech, nous écrit que, dans la petite ville de Castres, 9,000 femmes sont inscrites contre 8,000 hommes. Il semble donc bien que l'intérêt des femmes s'est manifesté actif et que nos voisines sont prêtes à prendre leur part des responsabilités qui leur incombent.

Les Croix-Rouges en Amérique du Sud

Si variées que puissent être les activités exercées sous le signe de la Croix-Rouge, elles se traduisent toutes, sous une forme ou sous une autre, par un service rendu. Or, dans une époque de désarroi comme celle que nous traversons, le nombre de ceux qui ont besoin d'aide augmente constamment, et les moyens pour leur venir en aide se multiplient et se développent différemment suivant les nécessités de l'heure.

Dans les pays où les infirmières professionnelles sont encore trop peu nombreuses, l'on a fait de réels efforts pour augmenter leurs effectifs, en améliorant aussi bien leur formation que leurs conditions d'existence et de travail. La ou, au contraire, la profession a atteint déjà un plus grand développement, ses membres ont à cœur de faire face à toutes les tâches qui leur sont imposées par les événements actuels. A des problèmes nouveaux, il a fallu trouver de nouvelles solutions, dont certaines, évidemment, disparaîtront avec les hostilités, mais dont beaucoup d'autres garderont un caractère permanent.

Les activités principales de la plupart des Sociétés de Croix-Rouge nécessitent donc le concours d'infirmières. Dans ces conditions, il est clair que le devoir de la Croix-Rouge est de contribuer, dans toute la mesure possible, au progrès général de cette profession. Selon les conditions qu'elle exige du personnel sanitaire enrôlé à son service, la Croix-Rouge est fréquemment à même

d'exercer une influence déterminante, en bien ou en mal, sur le niveau professionnel des infirmières. Ces exigences devraient correspondre aux normes qui sont en vigueur pour ce groupe de professionnelles, et il ne saurait y avoir de distinction entre une infirmière de la Croix-Rouge et une infirmière professionnelle. Heureusement, cette doctrine s'affirme de plus en plus.

Comment les différents pays de l'Amérique latine sont parvenus à répondre de plus en plus aux exigences actuelles, c'est ce que nous exposons ci-après, selon les renseignements abondants rapportés de sa mission de dix-huit mois par M^{lle} Y. Hentsch, directrice du bureau des infirmières de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, et dont une partie a paru dans le *Bulletin d'information des infirmières de la Croix-Rouge*.

Il est important de signaler ici que, dans plusieurs pays d'Amérique latine, la coutume veut que les soins aux malades fassent partie des actes de dévotion que, seules, ou presque, les religieuses peuvent accomplir. C'est pourquoi une grande partie des hôpitaux sont dirigés par des religieuses, secondées par des femmes de bonne volonté, le plus souvent des servantes. De ce fait il résulte que les jeunes Sud-Américaines se tournent plutôt vers l'étude du droit ou de la médecine que vers la carrière d'infirmière, ce qui explique que, en Amérique latine, le « nursing » s'est développé sous la forme d'« auxiliaires-volontaires » plus rapidement que par l'action des infirmières professionnelles.

Evidemment les Sociétés de la Croix-Rouge ne peuvent s'en remettre entièrement aux infirmières professionnelles pour l'exécution de leurs multiples tâches dans le domaine des soins aux malades et, dans de nombreux cas, la collaboration d'auxiliaires bénévoles leur est indispensable. Selon une tradition déjà ancienne, c'est la Croix-Rouge elle-même qui, dans la plupart des pays, assume la formation de ces auxiliaires. Leur préparation varie inévitablement d'un pays à l'autre, en vue, d'une part de la variété des services à assurer et, d'autre part, du nombre d'infirmières disponibles que ces aides sont appelées à seconder. Chaque société doit remplir ce devoir de la manière qui correspond le mieux aux circonstances propres à son pays. Par exemple, en Argentine, le siège central de la Croix-Rouge à Buenos-Aires abrite tout à la fois des centres d'études pour infirmières, infirmiers, samaritaines et secouristes, un foyer des infirmières et l'Association des samaritaines; ainsi que des consultations médicales, odontologiques, ophtalmologiques et des services gratuits de vaccination.

Les études des infirmières de la Croix-Rouge argentine, qui aboutissent à un diplôme reconnu par le Ministère de l'hygiène, sont d'une durée de trois années. Les écoles de province sont organisées sur des principes à peu près semblables. Les Samaritaines argentines forment un corps important; en temps ordinaire, elles déploient leur activité sur un champ totalement différent de celui de l'infirmière, se consacrant aux secours dans les épidémies et les cataclysmes. Pour porter le titre de Samaritaine, les candidates doivent avoir suivi un cours théorique d'une année qui équivaut à la première année d'étude de l'infirmière professionnelle. Quant aux stages pratiques, ils sont facultatifs. Les Samaritaines argentines ne sont jamais rétribuées.

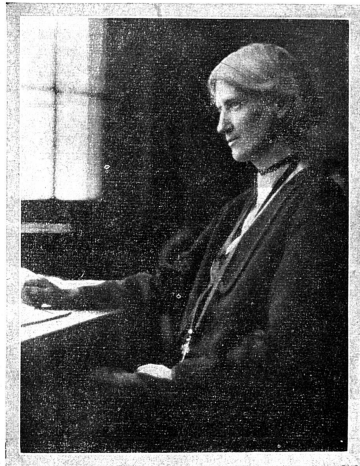
Au Chili, après trois ans d'études, les infirmières obtiennent un diplôme qui prend la valeur d'un diplôme universitaire, étant donné que ces jeunes filles sont entrées à l'école en possession d'un baccalauréat ou après quatre années d'études secondaires. A Rio de Janeiro (Brésil), 25 postes autonomes de Croix-Rouge assurent les premiers secours dans la ville. Les uns pourvoient aux besoins du siège central en matière de pansements, d'autres ont pour principale activité la formation des auxiliaires; des services ambulants, une policlinique, une cantine y sont adjoints. Les infirmières sont diplômées, soit de la Croix-Rouge, soit de l'Ecole Anna Nery.

(La fin en 3^{me} page) M. Fy.

1 Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, 8, rue Munier-Romilly, Genève.

UN ANNIVERSAIRE

L'Union internationale de Secours aux Enfants, dont chacun connaît l'admirable activité, a célébré le 6 janvier dernier à Genève le XXVe anniversaire de sa fondation. Notre journal, qui a toujours entretenu avec elle les rapports les plus cordiaux, tient à lui répéter à cette occasion tous ses vœux et toute sa reconnaissance pour son œuvre magnifique, et pour la part qu'y ont prise des femmes — et en première ligne sa fondatrice, dont la mémoire a été évoquée à maintes reprises, Eglantyne Jebb, « âme de flamme dans un corps fragile ».



Cliché U. I. S. E.

Eglantyne JEBB

Les partis politiques bernois et le vote des femmes

Grâce aux efforts inlassables du Comité bernois d'action pour la collaboration de la femme à la vie communale (suffrage municipal facultatif), les partis politiques cantonaux suivants se sont prononcés en faveur du vote des femmes:

- Parti des paysans, artisans et bourgeois.
- Parti démocratique.
- Parti populaire évangélique.
- Parti populaire radical-démocratique.
- Ligue pour l'économie libre.
- Alliance des indépendants.
- Parti socialiste.

Le mouvement paysan-national du canton de Berne n'a pas encore pris position.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

Les femmes et le C. I. C. R.

Des 3.300 personnes qui travaillent en Suisse pour le Comité International de la Croix-Rouge et l'Agence des Prisonniers de guerre, plus des deux tiers sont des femmes, dont 1.300 à Genève, et 1.100 dans d'autres villes, soit au total 2.400 collaboratrices et fonctionnaires féminines.

Mais il est assez frappant de constater que la proportion de celles qui occupent des postes comportant des responsabilités plus ou moins étendues est faible en comparaison de ce total imposant: en effet, il ne faut guère compter parmi ce personnel féminin directeur (chefs de service, chefs de Sections, secrétaires supérieures, traductrices au niveau supérieur, etc.) que 150 fonctionnaires rétribuées et 40 bénévoles. Certaines parmi elles dirigent un personnel variant de 20 à 150 personnes, et 23 Sections locales en Suisse sont dirigées par des femmes. N'oublions pas non

Ce que l'on pense de nous à l'étranger

Nous extrayons d'une brochure due à la plume de M. Finn T. B. Friis, parue cette année au Danemark sous le titre « Suisse », l'article suivant intitulé: *L'extension de la femme de la vie politique*. M. Friis, qui séjourna pendant sept ans chez nous en qualité de fonctionnaire de la S. d. N., était des mieux placés pour se faire une idée de la place exacte que les citoyens suisses réservent à leurs compagnes, dont ils demandent cependant un travail égal.

« La Suisse est un pays que nous pouvons à certains points de vue, considérer comme un modèle d'Etat; à d'autres, elle donne l'impression d'être désuète et assujettie à ses anciennes traditions. Elle est tout ensemble une des plus démocratiques et des plus conservatrices créations d'Etats du monde entier. Les Suisses sont conservateurs par leur amour de la liberté et leur volonte de défense; mais conservateurs aussi par leur maintien opiniâtre d'un « Etat masculin » qui exclut la femme de toute collaboration politique.

Nulle part en Suisse, les femmes ne possèdent leur droit de vote politique, ni sur le terrain de la Confédération, ni sur celui des cantons ou des communes. Certains cantons il est vrai, accordent à la femme le droit de vote dans les tribunaux de prud'hommes, l'électorat et l'éligibilité pour les autorités de tutelle, le droit de vote passif et actif dans l'église, etc.

A maintes reprises déjà, des campagnes en faveur du suffrage féminin ont été entreprises dans certains cantons ou dans la Confédération dans son ensemble. Les organisations féministes, tout spécialement les Associations pour le suffrage féminin, déploient une vive activité, dans laquelle elles sont également soutenues par des hommes appartenant à différents partis politiques; malheureusement, elle n'ont pu, jusqu'à ce jour, enregistrer le moindre succès. Sur ce point, la majorité de la population suisse est incontestablement conservatrice. Tandis que les socialistes soutiennent le mouvement du suffrage féminin, les catholiques, et surtout les sociétés féminines catholiques, y sont opposés. Les raisons mises en avant, comme cela fut du reste le cas autrefois dans différents pays, sont d'ordre sentimental et tout à fait superficielles! On ne désire pas que les femmes soient précipitées dans le flot des passions politiques; la place de la femme est au foyer, etc. Ainsi que nous l'avons vu, la Suisse qui, en égard aux formes de la démocratie, peut être comptée à plus d'un égard parmi les Etats les plus progressistes, laisse ainsi, avec persistance, plus de la moitié de sa population adulte privée de droits politiques ».

Nous ne pouvons que nous associer à l'opinion de M. Friis, qui n'a certes pas dû emporter, au Danemark, une haute idée de la largeur de vues du citoyen suisse.

M. SIEGFRIED.

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11 GENÈVE

La jeunesse suisse et l'après-guerre

Conclusions du Congrès organisé à Zurich l'automne dernier par la Fondation Pro Juventute sous la présidence du Professeur Hanselmann, et qui a réuni plus de 400 participants et participants).

1. Le sort de la jeunesse suisse, malgré sa situation privilégiée, est étroitement lié à celui de la jeunesse européenne, car nos frontières ne sauraient barrer la route aux forces morales, bonnes ou mauvaises, qui se manifesteront après la guerre sur notre continent dévasté. C'est pourquoi les organisations vouant leur sollicitude à l'enfant suisse ne sauraient se désintéresser des mesures que l'on prendra en faveur des enfants étrangers victimes de la guerre. Il importera d'unir nos efforts et de rendre sensible à nos enfants l'effroyable épreuve physique et morale de la jeunesse des pays belligérants. C'est ainsi qu'on la rendra capable de compassion et d'entraide.

2. Nous sommes en droit d'affirmer que la santé de la jeunesse suisse n'a pas été sérieusement handicapée par la guerre et ses restrictions, mais qu'elle en a plutôt bénéficié. Le rationnement a exercé sur nos jeunes une influence éducative des plus salutaires. Espérons que le peuple suisse continuera à suivre, mais volontairement cette fois, certaines disciplines que les événements lui ont imposés, et tâchons de le convaincre en le renseignant.

Le développement qu'ont pris les maladies infectieuses au cours de ces cinq dernières années ne doit pas nous inquiéter et il n'y a pas lieu de prendre de nouvelles mesures sanitaires. Mais il faut poursuivre celles que nous avons prises jusqu'ici et les développer. Continuons à distribuer, par exemple, des produits vitaminés aux nourrissons; augmentons l'immunité antidiptérique en généralisant la vaccination. Développons les services dentaires et médicaux des écoles, et cela surtout dans les régions de la montagne et de la campagne.

3. La guerre n'a pas causé jusqu'ici à l'enfant

suisse des dommages psychiques inquiétants. L'abandon, la criminalité infantiles n'ont pas augmenté depuis 1939. Certes, des indices de névrosisme et certains troubles ont été constatés. Il faut en chercher l'origine dans l'absence prolongée des pères et des mères, souvent mobilisés, dans les charges qui accablent physiquement et moralement les mères, dans la tension constante que produisent les événements quotidiens. Mais ces conséquences néfastes ont été largement combattues par des acquisitions positives de notre peuple: sentiment de responsabilité, sens de la communauté, volonté d'entraide, qui ont aussi gagné la jeunesse.

4. Les expériences ont montré clairement que les ébranlements psychiques n'handicapent de manière durable que les enfants présentant déjà des troubles dans leur développement physique et mental. Il importe donc, ainsi que le réclament depuis longtemps psychiatres, pédagogues et travailleurs sociaux, de dépister à temps de tels enfants, de les soigner au point de vue éducatif et médical. C'est là une tâche entre toutes pressante.

5. La famille demeure la meilleure éducatrice de l'enfant. Accordons notre appui à tous les efforts qui tendent à la réintégrer dans sa vraie dignité sociale et sauvegardons sa sécurité matérielle.

La tâche de l'école n'est pas de donner seulement à l'enfant un bagage de connaissances; elle doit concourir à former sa personnalité, à le rendre capable d'exercer une profession librement choisie, de remplir ses devoirs au sein de la communauté.

L'éducation religieuse de l'enfant et l'éducation de son sens de la communauté doivent constituer la base de son harmonie intellectuelle et morale. Elles doivent commencer dans la famille et se poursuivre à l'école, qui respectera la liberté religieuse. Permettre à la confiance de l'enfant de s'épanouir, éveiller son respect de la grandeur divine, lui apprendre à substituer ses intérêts à ceux de la communauté, voilà les tâches vitales de ces deux éducations.

plus les 4 femmes membres du Comité directeur du C.I.C.R.: Mme Frick-Cramer, M^{lles} Suz. Ferrière, Lucie Odier et R. Bordier. En outre une femme est déléguée-adjointe parmi celles (une douzaine) qui travaillent à l'étranger dans les délégations du C.I.C.R.

La grande majorité des femmes au service de la Croix-Rouge Internationale se recrutent donc parmi celles auxquelles on ne confie que des travaux courants, soit environ 950 rétribués et 1220 bénévoles. Et l'on ne peut pas s'empêcher de se demander si cela est tout à fait normal? et si l'éternelle sous-estimation des valeurs féminines (et cela par les femmes elles-mêmes!) ne joue pas son rôle ici?...

HOTEL COMTE
VEVEY - LA TOUR
Confort - Belle situation - Jardin

Héroïnes...

N. d. l. R. — *Nous cueillons, sous ce titre, à travers la presse, deux portraits de femmes bien différentes certes, mais qui toutes deux — et avec combien d'autres! — méritent vraiment ce nom. Quel démenti, aussi bien la célèbre marchande chinoise, vraie femme d'Etat, que la petite SCF suisse aux joues roses, qui ne songe qu'aux enfants à arracher à la mort, donnent vraiment à tous ceux — et à toutes celles hélas! — qui persistent à ne voir en la femme qu'une perruche ou un mannequin de mode! et quels exemples admirables et réconfortants ne suggèrent-elles pas à la foule de leurs sœurs!*

Mme Chiang-Kai-Shek

...Grande, mince, élégante, racée dans sa tunique de soie noire fendue de chaque côté, la silhouette de Mme Chiang-Kai-Shek nous est familière, tant on la voit fréquemment apparaître, énigmatique et souriante, aux côtés du maréchal, sur les photographies illustrant les principales manifestations de la Chine d'aujourd'hui. On connaît moins, par contre, le caractère de cette femme intrépide qui ne cessa, dès sa jeunesse, de lutter pour l'indépendance et l'unification de son pays.

Des femmes chinoises de l'ancienne époque, telles que nous les montre Pearl Buck dans ses livres, Mayling Chiang-Kai-Shek possède la patience, l'endurance et la force morale. Mais elle a sur ses aînées les avantages que donnent une culture approfondie, une éducation large et ouverte et une vaste connaissance du monde.

Son père, Charlie Soong, Chinois de condition modeste, avait quitté, très jeune, son pays pour gagner Boston où son oncle possédait un com-

L'importance économique de l'assurance sur la vie

Les éditions de La Baconnière ont mis sous nos yeux un intéressant petit volume, sorte d'aiguille concentrée des origines et du développement de l'assurance sur la vie. Par lui nous apprenons à connaître les éléments d'ordre scientifique, social et économique, qui, depuis l'antiquité et à travers les âges, ont finalement abouti à nos florissantes institutions actuelles d'assurance. Si, dès le Moyen-âge, l'Etat avait su lier la vie humaine avec le développement d'opérations financières, les deux savants bâlois, Bernoulli et Euler, en faisant naître la science nouvelle du calcul des probabilités, créèrent les bases statistiques et mathématiques offrant, seules, un maximum de sécurité à cette opération hasardeuse d'assurer la vie de milliers d'individus.

En effet, deux problèmes essentiels se posent: d'une part, celui de la mortalité des assurés et des probabilités qui s'y rattachent, une

¹ Edouard Guillaume, Dr. ès sciences. Ed. La Baconnière. Neuchâtel. Série 4. Sciences sociales.

merce de thé. A peine arrivé en Amérique, il s'enflamme pour les idées nouvelles, se lance à corps perdu dans l'étude, se convertit au christianisme et regagne son pays en qualité de missionnaire méthodiste. Infatigable, il assume, à côté de son activité religieuse, un métier plus lucratif, achète et revend des machines américaines, devient successivement imprimeur, puis éditeur, embrasse les théories révolutionnaires et prépare en secret la libération de la Chine.

Fille d'un tel père, uni à une mère aussi énergique que pratique, Mayling et ses sœurs ne sauraient rester inactives. Après avoir suivi des cours dans une école écossaise de Shanghai, toutes trois vont parfaire leurs études en Amérique et se préparer aux rôles de premier plan que l'avenir leur réserve...

...Brillante élève, Mayling Soong, quoique très attachée à l'Amérique, se sentira bientôt pressée de retourner définitivement dans sa patrie pour se mettre au service de la révolution à laquelle travaillent sans relâche son père, ses frères, ses sœurs et ses deux beaux-frères, le Dr Kung, futur ministre des finances du gouvernement de Nanking, et le Dr Sun Yat-Sen, fondateur du Kuomintang et pionnier de la république chinoise. Elle s'occupe activement de questions sociales, lutte pour l'émancipation de la femme, et prépare une vaste réforme de l'éducation des jeunes filles. C'est en cours d'activité qu'elle fait la connaissance du général Chiang Kai Shek, bras droit de son beau-frère. Leur mariage n'ira pas sans difficultés, le général étant divorcé, obstacle majeur aux yeux de la famille de la jeune fille.

population stabilisée, préservée par son hygiène et son genre de vie de trop fréquentes épidémies et catastrophes, pouvant seule constituer la base des tables de mortalité indispensables. Et d'autre part, celui d'une production économique basée sur un système de financement qui assure au taux de l'intérêt une valeur stable, à l'exclusion de tout élément de surprime.

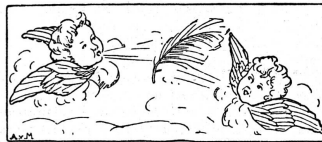
Afin d'obtenir ce maximum de stabilité quant à la durée de la vie de leurs assurés, les sociétés d'assurance se dépendent en mesures d'hygiène préventive à leur égard: examen médical périodique gratuit, service de santé développé, afin d'engager le client à observer les règles de prophylaxie aptes à prolonger ses jours. Des catégories spéciales réunissent ceux des individus qui n'offrent pas une résistance normale, mais qui pourront cependant s'assurer moyennant des primes plus élevées, qui correspondent, selon des statistiques médicales, aux risques aggravés de leur état.

Sous une autre forme, l'esprit de solidarité qui inspire tout service d'assurance sur la vie, aboutira à l'assurance-vieillesse si actuelle aujourd'hui. Mais ici se dresse, menaçante, cette question: les valides qui travaillent et qui paient resteront-ils assez nombreux pour entretenir ceux qui ne produisent plus? Car notre peuple vieillit à un rythme inquiétant. Aussi faut-il comme correctif qu'une assurance-survivants, liée à l'assurance-vieillesse, offre à la famille une sécurité contre le malheur et constitue un encouragement pour une génération montante plus nombreuse.

Enfin, dernière mesure importante, une loi fédérale de 1930 oblige nos sociétés d'assurance à constituer un fonds de réserve en argent suisse, afin d'offrir aux assurés toute sécurité possible.

L'étude du Dr. Guillaume, à laquelle nous empruntons ces renseignements, montre quelle importante fonction remplit l'assurance dans la vie économique du pays et de l'individu. Elle est la caisse d'épargne de celui qui ne dispose pas de rentes personnelles et elle sera certainement appelée à jouer un rôle de plus en plus important à l'avenir.

A. L.



DE-CI, DE-LÀ

Pour les solitaires...

C'est à des solitaires, dont la vie de travail s'écoule souvent en nombreuse compagnie dans des écoles, magasins, bureaux, ateliers, etc., etc. mais qui ont organisé leur existence privée en tête à tête avec elles-mêmes, qu'a été destinée la publication dont il est question ici, et intitulée *La cuisine des personnes vivant seules*. Combien en effet d'institutrices et de professeurs, d'étudiantes et d'employées, d'ouvrières ou de travailleuses sociales, qui toute la journée ont à faire face à leurs semblables, ne se trouvent-elles pas ensuite solitaires dans le calme délicieux du petit appartement amoureux choisi ou même de la chambre meublée, pour y préparer, le plus économiquement et le plus rapidement possible, un repas qui reviendra moins cher que celui du restaurant, et qui permettra d'autre part la tran-

Le temps aura cependant raison du veto de Mme Soong. Vaicue par la tenacité de son futur gendre, elle finira par céder, à condition toutefois que ce dernier consente à se convertir au christianisme. Non sans dignité, le général répond que s'il est prêt à entreprendre l'étude de la Bible, il ne saurait se convertir ainsi sur simple demande et sans convictions personnelles. Satisfaite de cette fière réplique, la vieille dame met bas les armes. Le mariage est célébré dans une atmosphère de légende, avec un faste sans pareil, unissant le cérémonial d'un mariage chrétien à celui d'un mariage chinois. Mais tous les comptes ont une fin, et les jeunes époux ne sont guère de nature à se complaire éternellement dans les rêves bleus. Ils partent pour Nanking, ville de garnison, grand village mortellement ennuyeux. écrira Mme Chang Kai Shek. Sans se laisser décourager par la tristesse des lieux, avide de seconder le plus possible son mari, la jeune femme commence par ouvrir une école pour les enfants des patriotes tombés en cours de lutte. A peine cette institution est-elle sur pied qu'elle s'adonne à une nouvelle tâche: créer un centre de culture pour les officiers cantonnés à Nanking et les arracher ainsi à une oisiveté démoralisante et fâcheuse. Entre temps elle accompagne le maréchal dans tous ses déplacements, ne recule devant rien, même pas devant les champs de bataille, dort dans des fermes isolées, dans des huttes, des salles d'attente, selon les endroits où est appelé son mari.

... Il est évident que la besogne ne manque pas. Après une série de révolutions, et de contre-révolutions, la Chine entre en guerre. Le maréchal Chiang-Kai-Shek doit, non seulement, lutter

quillité et le silence ni nécessaires à la détente des vies remplies!...

C'est en pensant à toutes celles-là — et il faut aussi parler au masculin, car combien de jeunes hommes, employés, étudiants, sont-ils dans le même cas! — que le Groupe de l'Economie ménagère de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation a songé, en publiant une petite brochure très simple, très claire et riche d'indications pratiques très utiles. Nous la recommandons chaleureusement à celles de nos lectrices auxquelles elle pourra rendre de vrais services, soit pour elles-mêmes, soit pour des voisines, des parents, ou des amis. S'adresser à M^{lle} E. Rikli, Groupe de l'Economie ménagère de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, Brunnenstrasse 32 a, Berne.

Les Américaines ont voté nombreuses

C'est en 1920 que les citoyennes des Etats-Unis ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité par un amendement constitutionnel; jamais encore elles n'avaient pris une part aussi grande à l'élection présidentielle; jamais cette élection n'a suscité autant d'intérêt, tant parmi les citoyens que parmi les citoyennes, et cela se comprend dans les circonstances actuelles, où le nom de Roosevelt signifie la poursuite de la guerre jusqu'à la victoire. Sur les onze millions d'hommes et de femmes enrôlés dans l'armée, il y a près de neuf millions d'électrices et d'électeurs qui, depuis des mois, ont envoyé leurs bulletins de vote par avions spéciaux à la mère patrie.

Les femmes américaines ont été très actives pendant toute la campagne. Des appels spéciaux par radio leur ont été lancés; des femmes ont été chargées de distribuer des brochures, de faire de la propagande, d'amener les électeurs aux urnes. Cinq millions de femmes ont fait des tournées dans de nombreuses villes, le jour de l'élection, pour recueillir des bulletins.

Pour la première fois, des femmes ont figuré dans le comité du Congrès du parti républicain; le poste de secrétaire du comité national démocrate est occupé par une femme; le nombre des directeurs régionaux féminins du parti démocrate a passé de douze en 1940 à cent en 1944.

Le nombre des candidates à des postes officiels augmente rapidement. Vingt femmes ont été désignées comme membres du Congrès (alors qu'elles étaient quinze), dont 8 au Sénat (sur 96 sénateurs) et 7 à la Chambre des représentants (sur 435 membres).

S. F.

MATURITÉS BACC. POLY. LANGUES MODERNES COMMERCE
ADMINISTRATION
École LEMANIA
LAUSANNE

33 professeurs
méthode nouvelle
programmes individuels
gain de temps

avec l'intérieur, mais encore avec l'extérieur. Les réformes à accomplir sont innombrables. Rien ne saurait cependant décourager la fille de Charlie Soong. Avec autant d'obstination que de feu, elle soutient le moral de son mari, — exerçant sur lui une influence telle qu'elle réussit à le convertir au christianisme — galvanise les énergies des femmes chinoises, les prépare à se mettre toujours mieux au service de la nation, lance des appels aux nations alliées, s'occupe de l'enfance malheureuse, reçoit les diplomates étrangers qu'elle étonne par son intelligence des choses de l'Etat, assume le poste de secrétaire générale de l'aviation chinoise et trouve encore le temps d'orner de fleurs les lieux où elle habite...

Madeleine SANTSCHL.
(Gazette de Lausanne)

Sœur Kasser

« Une femme pareille, ça vous réconcilie avec les hommes! » s'est écrié un jour un soldat du poste frontière où travaille Sœur Kasser. Et tout le détachement d'approuver avec ensemble. Car, dans ce petit secteur boueux où se mêlent douaniers, soldats, conductrices Croix-Rouge, officiers et gardes locale, chacun est prêt à se jeter au feu pour cette jeune femme blonde aux joues roses, dont l'action inlassable a arraché à l'occupation des milliers d'enfants des régions bombardées.

Sœur Kasser est chargée par la Croix-Rouge suisse d'établir la liaison avec l'occupant. En d'autres termes, c'est elle qui négocie avec les Allemands le passage des petits Français de la région de Belfort dans notre pays. Seule parmi